

activités postales, télécommunications...

on a toujours raison de se syndiquer !

secteur postal : présentation de la CNT-SO



Faire le choix de la CNT-Solidarité Ouvrière, c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme. Nos syndicats regroupent dans une structure unique les travailleur·euses des activités postales, des télécommunications, de la Banque Postale, du service Réseau... On travaille ensemble, on lutte ensemble !

Indépendance et autogestion. Nous fonctionnons uniquement avec les cotisations des adhérent·es, les décisions sont prises en AG de syndicat, nos mandaté·es sont révocables.

Un outil de coordination aux services des luttes. C'est en luttant que nous obtiendrons de nouveaux droits !

Un syndicalisme révolutionnaire. Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais au syndicat, nous œuvrons aussi ensemble pour un projet de société émancipateur basé sur l'égalité économique et sociale, la démocratie directe, la gestion collective de la production et de sa répartition. Un monde meilleur, débarrassé du capitalisme et ses ravages sur l'environnement et sur nos vies. Loins des replis nationalistes, nous défendons la solidarité et l'internationalisme !

Un syndicat pour quoi faire ?

- Ne pas rester isolé·e en cas de soucis avec sa hiérarchie !
- Connaître ses droits... et en gagner d'autres !
- Opposer à la résignation et au défaitisme la solidarité et la force collective !
- Se former !
- Réfléchir ensemble à un autre projet de société !

Dans l'immédiat, le Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications CNT-SO, syndicat autogéré, revendique :

- Un rattrapage des augmentations des salaires, 400 € pour tous les salaires inférieurs à 2500 €.
- La titularisation en CDI de tous les agent·es ayant des contrats précaires, et des intérimaires qui le souhaitent.
- Des tickets restaurants pour tous.
- L'arrêt des réorganisations permanentes, des fermetures des bureaux et des Distributeurs Automatiques de Billets.
- Le renforcement de la sécurité et de la santé au travail, la reconnaissance de la souffrance au travail, psychologique ou physique, le reclassement des inaptes sur des positions de travail adaptées.
- Le droit à la formation pour tous et toutes et le rétablissement immédiat d'une formation digne de ce nom.
- La régularisation des travailleuse·s sans-papiers employé·es par les sous-traitants comme Chronopost ou Stuart.

nous
contacter :

CNT-Solidarité Ouvrière

Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications

06 02 34 06 29

poste-telecom@cnt-so.org

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

f cnt.so

so_postales

www.cnt-so.org

